

**LE NOUVEL ÉLAN
DE SAINT-RENAN**

ACTUALITES

N°6 - Janvier 2016

Les élus et les membres du Nouvel Elan de Saint-Renan vous souhaitent une très belle année 2016 à vous, vos familles et à tous vos proches. Bloavez mat d'an holl !

Vœux de démocratie :

Après une fin d'année particulièrement difficile, la défense de la devise de notre République prend tout son sens : liberté, égalité, fraternité.

Ces moments intenses nous appellent collectivement à réfléchir au sens que nous donnons à notre démocratie. Il est temps de repenser totalement la façon d'exercer le pouvoir. Etre élu avec 50% des voix mais avec 50% de participation, cela donne, certes, une légitimité mais ne valide sûrement pas un programme ou un projet politique. Il est grand temps que nos décideurs l'entendent.

Au niveau local, il ne s'agit plus seulement d'agir pour le citoyen mais d'agir avec lui : lui donner régulièrement la parole et le prendre en compte dans toute sa dimension : chaque voix compte. **C'est l'égalité.** Le temps du « Monsieur-je-sais-tout-je-fais-tout-je-décide-de-tout » est révolu.

Les décideurs se doivent de faire participer les citoyens aux décisions sous une forme ou une autre et savoir renoncer lorsque leur projet n'est pas majoritaire. Le citoyen doit, lui, réapprendre à accepter les décisions prises en toute transparence dans l'intérêt général même si elles ne lui sont pas directement favorables : **c'est une forme de fraternité.**

Une des libertés citoyennes est de pouvoir s'exprimer et surtout d'être entendu quelle que soit sa condition : **la démocratie participative devrait être une évidence.** Elle peut prendre des formes multiples selon les sujets et leur importance : simple questionnement sur les réseaux sociaux, réunions de quartier, interventions du citoyen autorisées en conseil municipal, sondage, référendum... **C'est la condition, peut-être pas suffisante mais assurément nécessaire, pour que les habitants d'une commune trouvent à nouveau de l'intérêt à la politique locale.**

Aujourd'hui à Saint Renan, seuls les quelques – et rares ! - membres influents de la majorité municipale (élue avec 1 668 voix en mars 2014 soit 28% des Renanais inscrits sur les listes électorales !), décident, sans transparence et sans concertation :

- d'aménager un parking à 200 000 € sur la base d'un permis de construire d'une salle qui, elle, ne sera pas construite ;
- d'abattre de superbes arbres sans en informer le quartier ;
- de fermer d'autorité le centre de loisirs pendant 3 semaines en août ;
- d'engager des travaux de voirie sans information des riverains ;
- de créer une salle de sport pour le futur collège sur un emplacement qui ne convient pas aux principaux utilisateurs.

C'est dommageable dans ce contexte de défiance à l'égard des décideurs politiques : **la proximité sans l'écoute et sans la prise en compte des observations sont inexcusables au niveau local.**

Débat d'orientation budgétaire 2016 !

Confrontés à la volonté délibérée du maire de ne pas débattre, nous avons décidé, en dernier recours, d'engager une procédure auprès du Tribunal Administratif pour annuler le vote du budget 2015. Alors que cette procédure est en cours, un nouveau débat d'orientation budgétaire va avoir lieu. **Nous appelons de nos vœux un débat simple et constructif sur la base d'une projection jusqu'en 2020 :**

Sur les charges :

Comment va évoluer la masse salariale sachant qu'elle représente 50 % des charges de la commune ? La municipalité a annoncé qu'il n'y aurait pas de remplacement systématique des départs : dans quel domaine et comment compte-t-elle s'y prendre ?, Quelles prévisions en formations professionnelles ? De mutualisations avec d'autres collectivités ? Quelles conséquences pour le service public ?

Les dépenses d'énergie sont très importantes, quelles sont les mesures prévues pour améliorer le rendement énergétique de nos bâtiments et de l'éclairage public ?

Il est nécessaire d'avoir une estimation globale de nos charges pour les prochaines années.

Sur les produits :

Les deux éléments importants de nos recettes sont les dotations de l'Etat et les impôts locaux.

Les dotations de l'Etat baissent ; plutôt que de se plaindre sans cesse, il serait plus efficace de mesurer l'impact pour Saint-Renan sur les 5 prochaines années.

Pour les impôts locaux, les nouveaux lotissements vont apporter de nouvelles recettes : dans quelle mesure compensent-elles la baisse des dotations ?

La différence entre nos charges et nos produits prévisionnels nous donnent **notre capacité à investir pour les prochaines années**. La municipalité devrait présenter ses prévisions d'investissement et sa manière de les financer : autofinancement, emprunts, hausses des taux d'imposition, subventions d'investissement.

Les travaux de voirie, de gros entretien des bâtiments communaux, de travaux neufs seraient alors inscrits dans une programmation pluriannuelle comme le préconise la chambre régionale des comptes.

Cet exercice est, pour nous, l'information minimale due par la municipalité aux Renanais.

Centre de loisirs : une certaine idée du service public !

Comme les parents, nous avons été mis devant le fait accompli : la fermeture du centre de loisirs pendant 3 semaines au mois d'août. Les raisons avancées :

« Les agents qui travaillent au centre doivent partir en vacances ! » La municipalité aurait-elle des difficultés à gérer son personnel pour maintenir une structure ouverte ? La fonction première d'un centre de loisirs est pourtant d'offrir un mode de garde pour les enfants pendant les vacances.

« Il y a moins de fréquentation au mois d'août ! » Nous appelons la municipalité à réfléchir aux raisons qui poussent les parents à ne pas envoyer leur enfant dans cette structure.

Nous notons que les enfants de Saint-Renan sont privés au mois d'août de crèche, de centre de loisirs et du centre passerelle pour les adolescents : c'est le résultat de la politique « enfance » de la municipalité.

Le coin des brèves :

Félicitations à nos jeunes qui montrent l'exemple : environ 80% de participation à l'élection du Conseil Municipal Jeunes !!!